

Futurs étudiants : INFO BOURSE + LOGEMENT CROUS

Vous êtes en Terminale et vous souhaitez poursuivre vos études après le bac ?

Vous pouvez vous inscrire auprès du CROUS sur www.messervices.etudiant.gouv entre le 13 mars et le 31 mai 2025.

Lors de votre inscription, vous allez avoir besoin de :

- votre numéro INE (qui se trouve sur votre bulletin scolaire à côté de votre date de naissance),
- une adresse mail personnelle valide,
- un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) à votre nom,
- l'avis d'imposition 2024 (sur les revenus de 2023) de vos parents.

Que vous souhaitiez faire :

- une demande de bourse,
 - une demande de logement,
 - une demande de bourse et de logement :
-
- ✓ vous devez constituer un Dossier Social Etudiant (DSE) ;
 - ✓ si vous demandez un logement, que vous pensiez ou pas être boursier, il faut cocher « demande de bourse et de logement » et fournir les justificatifs demandés.

Être boursier permet donc de percevoir une bourse mensuelle mais également de bénéficier des avantages suivants :

- traitement prioritaire dans l'attribution d'un logement CROUS,
- gratuité des frais d'inscription à votre école,
- gratuité de la CVEC (Contribution de Vie Etudiante et Campus obligatoire),
- repas à 1€ au restaurant universitaire,
- accès au « Pass'Sport » : une aide de 50€ pour un club de sport,
- caution locative gratuite via le site VISALE.

Si vous souhaitez être accompagné dans vos démarches ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter. Je suis présente au lycée les jeudis matin (bureau avant le petit foyer). Vous pouvez aussi me contacter par mail à : blandine.beaumier@ac-aix-marseille.fr
Nous pourrions convenir d'un rendez-vous un autre jour si vous n'êtes pas disponible le jeudi matin.

Je vous souhaite d'être épanoui(e) et en réussite dans votre future vie étudiante.

Blandine BEAUMIER

Assistante Sociale en faveur des élèves